

LA CAISSE POPULAIRE

M. Cyr. Vaillancourt, président de la Fédération des Unions Régionales des Caisses Populaires Desjardins.

Conférence donnée à la convention annuelle de l'Industrie laitière.

J'excuse de commencer ma conférence par le sujet le plus retapé, le plus ennuyeux, le plus décourageant mais hélas! le plus d'actualité qui soit: la crise qui, dans le monde entier, est à la source de tant de misères et du désespoir de tant de malheureux.

De ses causes ou de ses méfaits, les hommes ne veulent souvent voir que ce qui affecte directement leurs intérêts matériels et négligent ou ignorent la crise morale qui est à la base de la crise économique actuelle.

Des mesures diverses sont conseillées et même expérimentées de par le monde pour y mettre fin. La doctrine du trop célèbre Karl Marx est préconisée par ses adeptes, les socialistes; d'autres proposent le régime révolutionnaire des Soviets où la dictature prolétarienne et brutale nivelle les volontés, détruisant à dessein toute aspiration et tout idéal chrétien; à certains, la dictature absolue apparaît comme le moyen idéal de ramener dans le monde l'équilibre relatif qui y existait avant 1929. Enfin, d'autres préconisent le système corporatif qui fit la force de la société au Moyen-Age et qui a été détruit par la Révolution française, comme conséquence des abus qu'il avait engendrés.

Les mesures trop radicales ne sont pas à conseiller dans une crise de ce genre. Le capitalisme outré, ayant parfois entraîné l'injuste et inégale répartition des richesses, est plutôt devenu un mal qu'un remède mais le système corporatif amendé, c'est-à-dire modernisé par la coopération et purgé des abus qu'on lui a reprochés me semble le seul moyen de sortir de l'impasse où nous nous trouvons, à la condition qu'on comprenne

vraiment ce qu'est la coopération et qu'on veuille l'appliquer comme elle doit l'être: avec le concours de la charité.

La coopération d'épargne et de crédit à mon sens pourrait remédier dans une large part tout à la fois à la crise morale et à la crise financière si chacun voulait prendre en mains l'œuvre de son propre salut. Saint Augustin écrit quelque part: "Dieu nous a créés sans nous mais il ne nous sauvera pas sans nous". Cette vérité s'applique particulièrement à notre système de coopération d'épargne et de crédit où l'effort individuel et constant de nos milliers de sociétaires fait la puissance de toute l'organisation. Par l'économie et par l'épargne pourrait se résoudre le terrible problème actuel! L'homme qui épargne développe son énergie, son initiative, se sent heureux de posséder la petite fortune qui lui assure un avenir serein et le met à l'abri de la misère et parfois du vice. La pauvreté n'est pas la mère de tous les vices, comme on l'entend souvent dire, mais de bien des vices. N'est-ce pas saint Thomas, un autre grand docteur de l'Église, qui a dit qu'il faut avoir une certaine aisance pour pratiquer la vertu?

De cette aisance, quand on a l'esprit chrétien, il faut faire profiter ses frères moins fortunés, non pas en leur confiant sottement sa fortune à l'instar des socialistes, mais en faisant partie avec eux d'une société d'épargne et de crédit où tous travaillent dans le même esprit, où les sous épargnés sont utilisés par tous les membres qui en ont besoin.

Nos caisses populaires — organes des coopératives d'épargne et de crédit — sont comme des ruches où chaque abeille apporte tour à tour sa goutte de nectar, qui est le sou de l'épargne, et où chacun trouve l'aisance à la suite de l'effort quotidien répété et grâce à une direction sage et prévoyante.

La ruche, c'est la paroisse, le rucher la province, où tous travaillent dans le même sens, vers un but unique: le bien et la prospérité des nôtres par la solution du problème si angoissant du crédit. Notre fondateur, M. Desjardins, avait, il y a trente-cinq ans, prévu la crise, puisqu'il donnait comme but à ses caisses populaires:

- 1.—De protéger leurs membres contre les revers de fortune, les résultats du chômage, la maladie et l'indigence, en leur enseignant les bienfaits inappréciables de l'économie et de la prévoyance par la coopération;
- 2.—De leur venir en aide par des prêts et avances faciles à rembourser au moyen de remises partielles et hebdomadaires;
- 3.—De permettre aux personnes dépourvues de fortunes mais honnêtes et laborieuses, d'en faire partie en leur accordant la facilité de payer leurs parts par petits versements;
- 4.—D'assurer la pratique des vertus chrétiennes et sociales, en exigeant avant tout des sociétaires-emprunteurs des garanties morales de premier ordre;
- 5.—De combattre l'usure au moyen de la coopération.

- 6.—De féconder l'esprit d'initiative et le travail local, agricole ou industriel, par l'emploi prudent de l'épargne produite dans la circonscription même de la société;
- 7.—De répandre parmi ses membres la connaissance pratique des principes élémentaires de la science économique;
- 8.—De leur enseigner le respect de leurs engagements;
- 9.—De créer et d'accroître la confiance mutuelle entre les sociétaires.

N'a-t-il pas élaboré là un programme simple et facile de restauration sociale? Il y a certes eu d'autres crises avant la nôtre puisque d'après les écrivains de tous les temps, on souffre de "la crise", mais celle que nous traversons est d'un genre tout particulier et on doit reconnaître à M. Desjardins le mérite de l'avoir prévue dès 1900 et d'avoir cherché à l'avance à en atténuer les effets. C'est aussi grâce à cette prévoyance que nos caisses populaires ont traversé si allègrement cette période d'ajustement et de transition alors qu'on a dû reviser tant d'autres institutions financières dont les règlements et l'esprit ne cadraient plus avec les besoins de l'heure.

Ne ressort-il pas de ce programme de notre société qu'on y encourage l'esprit d'initiative et le travail local, en employant sur place l'argent des sociétaires, que notre œuvre a une influence morale indéniable sur la formation de la volonté et que la charité, par l'entraide fraternelle, y est exercée non comme une aumône mais comme un encouragement à l'effort personnel.

(Suite à la page 5)

LES ÉPREUVES DE LAIT ET DE CRÈME

Conférence de M. P. BOUCHARD, inspecteur général des fabriques de beurre et de fromage à Rivière-du-Loup.

En acceptant l'invitation de notre dévoué secrétaire, M. Alexandre Dion, de préparer une conférence sur les épreuves de lait et de crème, j'ai pu rendre service aux fabricants et aux producteurs, en parlant non seulement des épreuves au Babcock mais de toutes celles que le fabricant peut et doit faire pour s'assurer si le lait et la crème qui lui sont livrés sont dans les conditions requises pour être en conformité avec les règlements concernant la classification de ces produits.

Quoique, depuis quelques années, les rapports officiels de la classification du beurre et du fromage fassent mention d'une augmentation notable dans le pourcentage de No 1, il nous arrive cependant, encore chaque semaine, des rapports qui nous prouvent qu'il y a encore place pour l'amélioration. En conséquence il est nécessaire que les producteurs, qui fournissent la matière première, s'appliquent avec la meilleure volonté possible, à coopérer avec les propriétaires de fabrique et les fabricants, pour étudier les causes de la contamination du lait et de la crème, prendre les moyens voulus pour les en préserver, afin de ne les livrer à la fabrique que quand ils sont absolument sains et exempts de tout germe nuisible à la bonne saveur et à la bonne fabrication du beurre et du fromage.

Il est parfaitement bien prouvé, depuis longtemps, que le mauvais lait et la mauvaise crème deviennent mauvais sous l'influence de certains organismes, de mauvaise nature, portant le nom générique de microbes, qui ne sont

rien autre chose que des germes de corruption qui y ont été introduits au cours des différentes manipulations par lesquels ils sont passés depuis la sortie du lait du pis de la vache jusqu'à la transformation de ce dernier en crème, beurre ou fromage.

Il y a plusieurs causes qui contribuent à rendre mauvais le lait et la crème, les principales sont: a. l'état de santé de la vache; b. la mauvaise nourriture ou la mauvaise eau qu'on a servie à la vache; c. la mauvaise condition dans laquelle s'est faite la traite et les diverses manipulations du lait et de la crème; d. la mauvaise condition des ustensiles; e. le manque de refroidissement immédiat et énergique; f. l'ignorance, la négligence ou la mauvaise volonté du producteur.

Il n'entre pas dans le cadre de mon travail de vous parler de toutes les causes de contamination du lait et de la crème: je ne vous parlerai que des moyens à prendre pour les retracer soit dans l'un ou l'autre de ces produits.

Si il y a des producteurs qui ne portent à la fabrique que du lait ou de la crème de toute première qualité, il y en a par contre qui en portent de qualité médiocre et même de très mauvaise.

Pour que le fabricant soit en position de découvrir ceux qui lui fournissent des mauvais produits, il lui faut, pour que ce soit pratique, des instruments d'épreuve qui lui permettent de s'en rendre compte d'une manière assez

rapide. Ces instruments sont le sédimentateur, l'épreuve au caillé, l'épreuve à l'eau bouillante, l'acimètre, le lactodensimètre et le Babcock.

Le sédimentateur est un appareil de forme cylindrique pouvant contenir environ un demiard de lait. A l'un des bouts il y a une petite ouverture dans laquelle s'adapte un filtre. A l'autre bout s'adapte un couvercle fermant hermétiquement. Le couvercle est muni d'un petit tube qui communique avec l'intérieur, auquel est relié un petit compresseur à main en caoutchouc, pour faire la pression de l'air à l'intérieur de l'appareil et forcer ainsi le lait à passer plus rapidement à travers le filtre.

Si à un moment donné le fabricant constate, en faisant son fromage, qu'il s'y développe de mauvaises senteurs ou des fermentations gazeuses, il peut être assuré d'une chose. Soit qu'il ait reçu, sans s'en rendre compte, du mauvais lait ou qu'il ait négligé quelques détails dans le lavage parfait de son matériel ou de ses ustensiles. Si de son côté il n'a rien négligé, il peut avoir recours au filtre sédimentateur pour examiner le lait de chacun des fournisseurs. Si en passant un échantillon de lait à travers le filtre, il s'y dépose soit des membranes, matières visqueuses ou sanguinolentes, le fabricant peut être assuré que le lait provient, soit de vaches affligées de mammites ou inflammation du pis ou trop fraîches vèlées. S'il s'y dépose des poussières ou autres saletés, c'est

que le fournisseur n'aura pas pris les précautions voulues pour en préserver son lait, soit pendant ou après la traite.

En présence de tels laits, le fabricant peut alors avoir recours à l'épreuve au caillé qui est un appareil permettant de faire un petit fromage avec le lait de chacun des patrons séparément.

Il y a des appareils de différents modèles et de différente capacité. Il consiste en un récipient à double fond, pour y maintenir de l'eau à la température désirée, et des bocaux en verre, de la capacité d'environ un demiard, en nombre proportionné à la capacité du récipient.

Pour soumettre le lait à l'épreuve au caillé, on en prélève, à l'aide d'une écope préalablement stérilisée, un échantillon dans le bidon du patron. On le place dans l'un des bocaux, qui ont aussi été stérilisés. On fait de même pour tous les laits que l'on veut soumettre à l'épreuve.

Quand tous les échantillons sont recueillis on procède à la confection des petits fromages, dans lesquels se développeront les odeurs et les fermentations gazeuses produites, soit par le mauvais état de santé de la vache ou par l'une ou l'autre des causes de contamination déjà énumérées.

Le fabricant et le producteur peuvent, avec l'épreuve au caillé, se rendre compte des mauvais effets que la contamination peut avoir sur la qualité des produits, en particulier du fromage, et aviser aux moyens à prendre pour y remédier.

(Suite à la page 5)

ce à tous

ONNES

x nouveaux lec-
z deux renouvel-

E LA FERME"

otre abonnement
un an

onisation

OU
omage

breux millions dépen-
tre ans pour l'exécu-
ux peu pressants et
es, — dans le but de
route à manger à des
erdu dans les villes,
s, dis-je, eussent été
r faciliter le rétablis-
es terres, des agricul-
en ville, et l'établisse-
de cultivateurs, nous
probablement cin-
cent de moins de chô-
t même probable que
ions moins que cela,
ix auraient assués
vriers de la ville.

veuille l'admettre ou
lles qui produisent de
rir, se vêtir, s'abriter
ont, pour l'Etat, une
onsidérable que celles
unauté fait vivre de
est aussi plus difficile
accepter les idées sub-
sont répandues dans
équentés par les oisifs

le ce que nous avons
présent pour les chô-
os gouvernants sont
viendront inévitable-
our à la terre. Autre-
voir dépensé des cen-
lions pour des travaux
ns utiles, ce sera, en
es les dettes contrac-
ndamner à faire vivre
de charité étatisée,
tion de désœuvrés.

ont l'occasion de fré-
milieux populaires où
les chômeurs paient
que, pour le plus grand
chômeurs préféreraient
vie et celle de leurs en-
nt-ils, pour un temps,
ndes privations et tra-
vement qu'en ville.....
uvent à se placer.

est des plus propices
nde migration de tra-
villes vers les pays nou-
une poussée des vieilles
agricoles surpeuplées
es nouvelles. Dans les
s canadiennes, aussi
ans les prairies, nous
espace voulu pour éta-
permanente, des cen-
lliers de familles.

prenons que ces fami-
as à la richesse, qu'elles
nt pas des fortunes col-
is nous savons, par an-
lles qui le voudront,
ec de la persévérance et
telligent, arriver à faire
sol les nécessités de la
ard, se trouver dans un
ne enviable.

s le choix entre faciliter
ulation son établisse-
es terres où elle pourra
probablement sa vie..... et
des grands travaux pu-
charité étatisée combi-
taines de milliers de nos

irons-nous?

-ERNEST LAFORCE.